



# LIGUE HAUTS-DE-FRANCE DE TENNIS DE TABLE

Siège : 32 rue d'Abbeville, 59400 CAMBRAI

☎ : 03 27 79 67 00 @ : [contact@liguehdfft.fr](mailto:contact@liguehdfft.fr) - 🌐 <https://liguehdfft.fr>

Pôle de Beauvais : BP 90966 60009 BEAUVAIS CEDEX ☎ : 03 44 02 42 02

@ : [secretariat-beauvais@liguehdfft.fr](mailto:secretariat-beauvais@liguehdfft.fr)



## FINALES RÉGIONALES INDIVIDUELLES par CLASSEMENT

Messieurs de 500 à 1599 points - Dames de 500 à 1299 points  
BETHUNE-BEUVRY, le 19 Mai 2019



- Date :** **Dimanche 19 mai 2019**
- Lieu :** Salle Marguerite Yourcenar, rue du Moulin à Tabac 62400 BETHUNE
- Juge-Arbitre :** Gérald OLIVARES ☎ : 06 67 24 67 13 @ : [olivares.gerald@liguehdfft.fr](mailto:olivares.gerald@liguehdfft.fr)
- Juge-Arbitre Adjoint :** Régis FENET ☎ : 06 87 85 18 00 @ : [fenet.regis@liguehdfft.fr](mailto:fenet.regis@liguehdfft.fr)
- Délégué :** Jean DOUILLY ☎ : 06 85 55 43 08 @ : [douilly.jean@liguehdfft.fr](mailto:douilly.jean@liguehdfft.fr)
- Horaires :** une circulaire sera publiée huit jours avant l'épreuve, avec les horaires de pointage et de début d'épreuve pour chaque tableau.

### DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Les joueuses et joueurs sont qualifié(e)s de l'échelon départemental de leur comité.

Les finales régionales individuelles par classement comportent huit tableaux. Les classements des joueuses et joueurs pris en considération sont ceux publiés pour la seconde phase de la saison en cours.

Tableau F5	Joueuses ayant de 500 à 599 points. Joueuses classées 5	Tableau H8	Joueurs ayant de 500 à 899 points. Joueurs classés 5, 6, 7 et 8.
Tableau F7	Joueuses ayant de 600 à 799 points. Joueuses classées 6 et 7	Tableau H10	Joueurs ayant de 900 à 1099 points. Joueurs classés 9 et 10.
Tableau F9	Joueuses ayant de 800 à 999 points. Joueuses classées 8 et 9	Tableau H12	joueurs ayant de 1100 à 1299 points. Joueurs classés 11 et 12.
Tableau F12	Joueuses ayant de 1000 à 1299 points. Joueuses classées 10, 11 et 12	Tableau H15	joueurs ayant de 1300 à 1599 points. Joueurs classés 13, 14 et 15.

## QUALIFICATION DE L'ÉCHELON DÉPARTEMENTAL POUR L'ÉCHELON REGIONAL :

Pour chaque tableau départemental : le(a) 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> sont qualifié(e)s et 14 au prorata du nombre de participants. Voir la liste jointe.

- A l'issue de l'échelon départemental ont été qualifiés dans chaque tableau :

Tableau	AISNE	NORD	OISE	PAS-de-CALAIS	SOMME	tableau
H8	3	10	5	4	2	24
H10	4	8	5	4	3	24
H12	2	10	6+1R	3	3	24
H15	2	10	5	4	3+1R	24

F5	2	9	6	5	2	24
F7	2	13	2	5+1R	2	24
F9	2	9+1R	1	10	2	24
F12	0	7	1	2	0	10

### Confirmation de participation :

Les joueuses et joueurs qualifié(e)s et les clubs, recevront une convocation. A charge pour les clubs de la transmettre aux qualifié(e)s qui n'ont pas d'adresse de messagerie enregistrée dans SPID.

Avant la date indiquée, ils et elles devront se rendre sur le site des inscriptions de la FFTT en suivant le lien

[http://www.fft.com/sportif/criterium/inscription\\_ligue/res\\_div.php?epreuve=3001&organisme=1007](http://www.fft.com/sportif/criterium/inscription_ligue/res_div.php?epreuve=3001&organisme=1007)

muni(e)s du mot de passe personnel afin de faire leur choix « Participe » ou ne « Participe pas ».

### Remplaçants et remplaçantes :

Outre les 4 remplaçant(e)s désigné(e)s qui sont prioritaires en cas de désistement dans le tableau, les remplacements seront faits dans la liste du Comité et seront avisé(e)s par la même procédure que décrite ci-dessus

Le remplacement est fait comité par comité jusqu'à épuisement de la liste, ensuite c'est la CSR qui décidera des remplaçant(e)s.

**QUALIFICATIONS POUR LES FINALES NATIONALES** qui se dérouleront les 22 et 23 juin 2019 à ORVAULT (44).

**A l'issue de l'échelon régional sont qualifiés dans chaque tableau pour l'échelon national :** (quota 2018)

Tableau	Total
F5	3
F7	3
F9	4
F12	3

Tableau	Total
H8	5
H10	6
H12	6
H15	7

La liste des joueuses et joueurs qualifié(e)s pour l'échelon régional est jointe à cette circulaire.